

Lutter contre la marchandisation de l'éducation par la FICEMEA

mardi 4 août 2015, par FI-CEMEA

Manifeste de la Fédération internationale des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active. La FICEMEA porte cinq axes prioritaires pour promouvoir une société égalitaire, solidaire vectrice de progrès social.

1. Le respect des droits à l'éducation, à la culture, aux loisirs, à l'accès aux médias en accord avec les conventions internationales concernant le droit à l'éducation :

- articuler protection, éducation et régulation,
- lutter contre les discriminations dans l'accès aux droits.

2. Le renforcement du rôle des États et des services publics :

- garantir la qualité de l'éducation formelle et non formelle,
- réduire les fractures sociales, numériques, culturelles et éducatives dans les pays et entre les nations.

3. La promotion et la reconnaissance de la place de la société civile :

- associer les différents acteurs éducatifs dans la définition des politiques publiques éducatives, sociales, culturelles,
- encourager les différents acteurs à s'inscrire dans des

stratégies de réseaux et de collectifs.

4. La valorisation de la diversité des pratiques culturelles pour :

- résister aux rapports de domination culturelle et favoriser les échanges entre les sociétés, vecteurs de lien social.

5. La résistance à la marchandisation qui touche tous les domaines de l'éducation :

- lutter contre le développement de logiques consuméristes et individualistes,
- soutenir le rôle régulateur des États pour la promotion d'un service public de qualité et d'équité,
- soutenir les alternatives non marchandes face aux injonctions de certaines institutions internationales concernant les politiques éducatives.

www.ficemea.org